



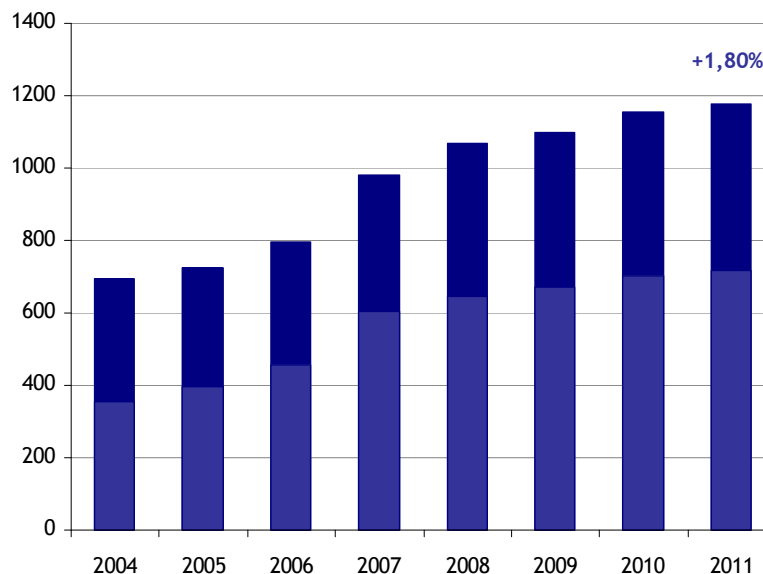
→ Communiqué de presse

Vendredi 28 janvier 2011

Vote du budget régional 2011 les 3, 4 & 5 février

Priorité au développement ferroviaire et numérique

La Région adoptera les 3, 4 & 5 février un budget de 1,176 Mds d'€, essentiellement marqué par les investissements ferroviaires et l'engagement pour le très haut débit pour tous. Le budget est en hausse de 1,8% par rapport à 2010, suivant ainsi strictement l'inflation.



Ce budget est **le premier de la nouvelle assemblée régionale élue en mars dernier**. A ce titre, il concrétise les engagements pris devant les Bretonnes et les Bretons de poursuivre la construction d'une Bretagne créative, solidaire et responsable.

Poursuivre le désenclavement grâce un à plan d'investissement sans précédent

Le budget 2011 est exceptionnel par son ampleur, car il autorise le Président de la Région à engager le financement des travaux ferroviaires du projet « Bretagne à Grande Vitesse ».

Bretagne à grande vitesse

Faisant suite à la décision en janvier 2011 de Réseau Ferré de France de sélectionner l'entreprise Eiffage pour construire puis entretenir la ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes, la Région et les collectivités bretonnes seront globalement appelées à apporter près de 1 milliard d'€ au projet dans les prochaines années.

Le budget 2011 de la Région ouvre à cet effet **plus de 544 M€** d'autorisations de programme¹ afin d'assurer sa part de financement de **478 M€** sur la **ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes**, ainsi que la poursuite des travaux sur les lignes **Rennes-Brest** et **Rennes-Quimper** visant à mettre l'Ouest breton à 3 heures de Paris.

¹ L'autorisation de programme permet au Conseil régional d'engager la totalité des moyens d'un projet qui fera l'objet de paiement sur plusieurs années. Ainsi, une fois autorisée par l'assemblée régionale, l'opération BGV générera des dépenses réparties **entre 2011 et 2016**.

Ce montant représente la moitié du budget annuel total de la Région, et fera l'objet d'emprunts durant les prochaines années, partiellement financés par l'affectation d'une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) réservée à ce type de projet.

Très haut débit pour tous

De plus, la Région poursuit sa stratégie visant à organiser le désenclavement de la Bretagne, en mobilisant **50 M€** pour lancer le projet de « **Bretagne numérique** » visant la diffusion du très haut débit pour tous sur l'ensemble du territoire.

Accompagner l'élan démographique régional

Les toutes dernières projections démographiques révèlent un dynamisme sans précédent pour la Bretagne, avec une prévision de 4 millions d'habitants à l'horizon 2040 (3,2 millions aujourd'hui). Cette croissance démographique, véritable retournement de l'histoire, doit être anticipée dès aujourd'hui dans l'ensemble des politiques publiques.

Celles-ci doivent viser à conserver l'équilibre de notre territoire en garantissant un égal accès aux services publics. Cela veut dire davantage de lycées, de places de formation, des TER plus nombreux et plus fréquents, et une réflexion globale sur l'aménagement de notre territoire : foncier, énergie, santé, transports...

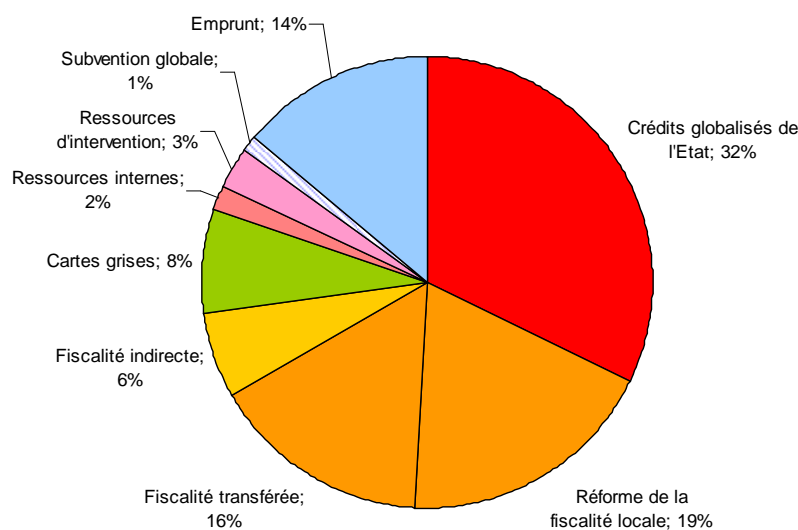
Ce défi démographique imposera des contraintes fortes au budget régional, et ce d'autant plus que la Région ne pourra pas compter sur de nouvelles ressources. En effet, les marges de manœuvre fiscales ont été quasiment réduites à zéro par la réforme de la taxe professionnelle et la disparition de la fiscalité directe régionale.

Garantir les grands équilibres financiers pour permettre à la Région de poursuivre ses investissements

Le budget 2011 est ainsi fortement contraint par la réforme de la fiscalité locale. En effet, la Région est privée, depuis le 1er janvier 2011, de ses ressources fiscales traditionnelles : taxes foncières et taxe professionnelle.

Au même moment, le flou persiste sur les compensations promises, et les dotations de l'Etat, gelées, ne suivront même plus l'inflation. Cela signifie qu'il n'y a désormais plus aucun lien entre le dynamisme économique et social de la Bretagne, et les recettes du budget régional, comme c'était le cas auparavant. La Région est pourtant officiellement en charge du développement économique.

Concrètement, les marges de manœuvre de la Région se résument désormais à la **taxe sur les cartes grises qui ne représente que 9% des recettes**. La Région a cependant décidé de ne pas augmenter le tarif de la carte grise qui reste fixé à **36€ par cheval-vapeur**.

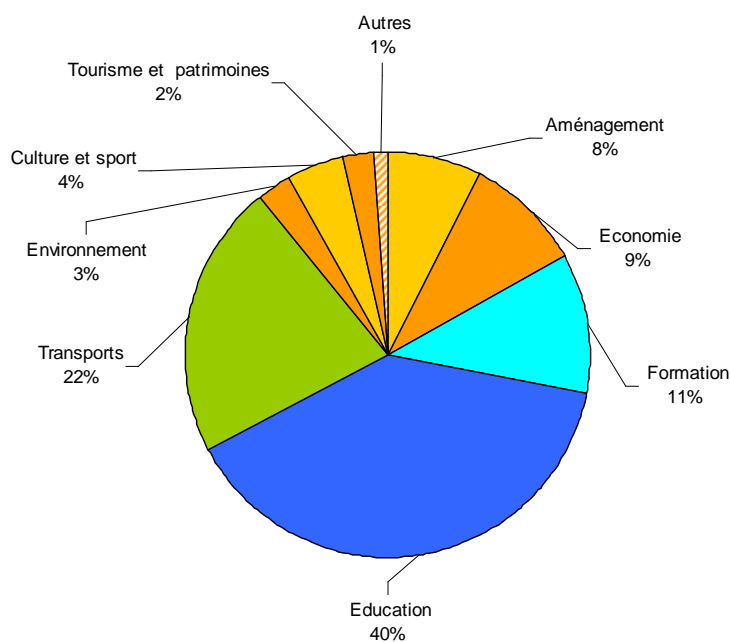
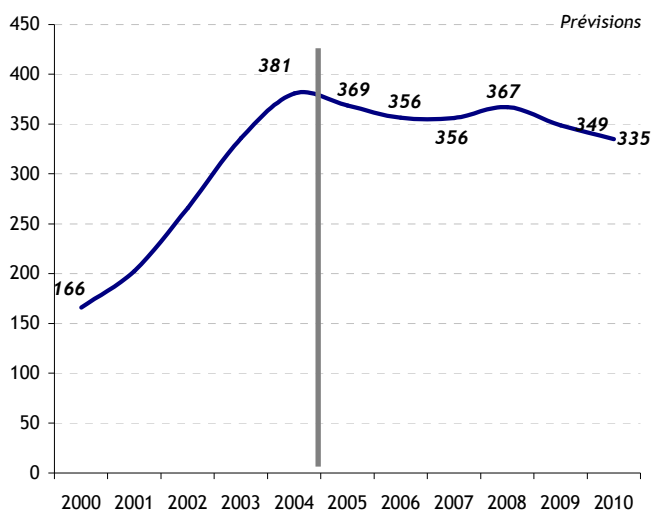


Dans ces conditions, la volonté du Conseil régional d'assurer le bon fonctionnement des services publics et le respect de ses engagements impose une gestion précise, fondée sur la **maîtrise des dépenses**.

De ce point de vue, le budget 2011 se caractérise par une **évolution des dépenses strictement limitée à l'inflation** relevée par l'INSEE entre décembre 2009 et 2010 (+1,8 %).

Par ailleurs, la Région a réussi depuis six ans à réduire son endettement de près de 50 M€, rompant avec la tendance précédente. Cette excellente solvabilité, saluée par la Chambre régionale des comptes, permet aujourd'hui d'envisager les emprunts destinés à financer les grands projets régionaux avec sérénité, et au moindre coût pour les contribuables.

Evolution de la dette (en millions d'euros)



Transports



Le chiffre :

➤ 209 M€

- **Budget exceptionnel pour la LGV**

Dès 2011, la Région engagera les travaux sur la Ligne à grande vitesse Le Mans-Rennes aux côtés de Réseau Ferré de France, de l'Etat et des autres collectivités bretonnes. **Un budget pluriannuel exceptionnel de plus de 478 M€** est prévu pour ce projet, complété d'un important plan d'investissement sur le réseau intérieur de la Bretagne, afin d'atteindre l'objectif d'un temps de parcours de **3 h entre Paris et Brest, ou Quimper**.

- **Développement du TER : 17 nouvelles rames à deux niveaux**

Pour une Bretagne accessible à tous, la Région accélère dans le même temps le développement du TER via l'acquisition de 17 nouvelles rames à 2 niveaux, permettant d'accueillir **un nombre de voyageurs toujours plus important**. Commandés en 2011, les premiers trains seront mis en service **à partir de 2014**.

Par ailleurs, après l'étoile rennaise et les liaisons interville, **la carte multimodale Korriago** va s'étendre en 2011 à de nouveaux réseaux de transports collectifs (transports urbains, cars départementaux, TER) à **Brest, Quimper et Lorient**.

- **RN 164 : la Région poursuit sa participation**

Pour le désenclavement du Centre Bretagne, la Région poursuit sa participation aux travaux de mise à 2x2 voies de la RN 164, en finançant **50 % des nouvelles opérations**. Rappelons que 55 M€ ont déjà été mobilisés, notamment en avançant les sommes promises par l'Etat.

- **6,5 M€ par an pour aménager et valoriser les canaux et voies navigables**

La Région prend pleinement en charge sa **nouvelle compétence** d'aménagement des canaux et voies navigables, afin d'en conforter les usages nautiques et développer les loisirs sur les chemins de halage. Elle mobilisera plus de 6,5 M€ par an pour aménager et valoriser ce patrimoine exceptionnel. Depuis le 1^{er} janvier, les **173 agents** travaillant sur les voies navigables sont rattachés à la collectivité.

Aménagement et solidarité territoriale



Le chiffre :

➤ 72 M€

L'équilibre territorial de la Région constitue une priorité. La politique territoriale reflète l'engagement du Conseil régional pour une Bretagne solidaire, qui œuvre pour un développement de l'ensemble des territoires et corrige les inégalités.

- **Effacer les distances en favorisant l'accès de l'ensemble du territoire breton au très haut débit**

L'ambition régionale est de faire de la Bretagne **la première région du numérique populaire**. Le budget engage donc **un plan d'investissement inédit de 50 M€** dans les infrastructures numériques (fibre optique), visant à fournir l'accès au très haut débit pour tous.

Dès 2011, afin de favoriser l'appropriation de la révolution numérique dans tous les territoires, la Région financera par ailleurs **l'ouverture de points d'accès à la visioconférence dans les Pays, à l'intention des entreprises, des associations...**

- **Exprimer la solidarité régionale dans un aménagement équilibré du territoire**

La Région poursuit en 2011 son **soutien aux 21 Pays bretons**, avec 41,7 M€ inscrits pour les projets portés par les collectivités locales dans le cadre des Contrats Région-Pays. **Un soutien particulier** sera apporté au **développement durable des îles** au travers d'un plan d'actions de **3,4 M€**, échelonné entre 2009 et 2012.

- **Faciliter le logement pour tous et la rénovation urbaine**

Partenaire du **droit au logement**, le Conseil régional consacre une enveloppe de **plus de 16 M€** pour permettre l'accès à des logements de qualité et économes en énergie.

Formation professionnelle et éducation pour tous



Le chiffre :

➤ 479 M€

En 2011, la Région Bretagne consacrera 107 M€ à la formation tout au long de la vie afin de sécuriser en priorité des emplois de qualité. Le budget prolonge en particulier les nombreuses mesures décidées, suite à la crise de 2009, comme le *Chèque Reconversion*, qui facilite l'accès à la formation pour les salariés faisant l'objet de licenciements économiques. En 2010, la collectivité a soutenu, dans ce cadre, 600 personnes en leur apportant une aide individuelle allant jusqu'à 3 000€.

- **Favoriser l'apprentissage**

Les aides ARGOAT (Aides RéGiOnales aux Apprentis pour le Transport, l'hébergement et la restauration) apportent un soutien aux familles et encouragent l'accès des jeunes à la formation par apprentissage **en réduisant les frais de 18 000 apprentis à hauteur de 400 € à 800 € par année de formation.**

- **Développer les langues de Bretagne**

Une enveloppe de 7 M€ est dédiée en 2011 **au soutien à la transmission et à la pratique du breton et du gallo**, dans la vie sociale, culturelle et publique.

Pour honorer ses engagements, la Région entend **doubler**, dès cette année, **le nombre de bénéficiaires des aides SKOAZELL** (de 40 à 80), aides qui soutiennent les étudiants se destinant à enseigner le breton.

- **Moderniser les bâtiments des lycées**

En cohérence avec le *Pacte électrique breton*, la Région se mobilise dans un **plan énergie lycées** pour réduire les consommations énergétiques des établissements, tout en poursuivant l'amélioration continue des conditions d'accueil et de formation des lycéens.

- **Participer à l'achat de livres et de matériels scolaires**

Afin d'alléger les charges des familles, une enveloppe de 7,7 M€ est inscrite pour **l'achat des manuels scolaires des lycéens**, mais aussi pour **financer les vêtements de sécurité à flottabilité intégrée** des quelque 600 élèves de formations navigantes.

- **Assurer les formations sanitaires et sociales**

Depuis la rentrée 2007, la Région Bretagne a décidé **la gratuité de nombreuses formations sanitaires et sociales** : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale... Le budget dédié à ce secteur s'élève à **près de 50M€ en 2011.**

- **Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur**

En 2011, **24 M€** seront consacrés à la recherche et à l'enseignement supérieur. Les allocations de recherche doctorale (ARED), soutenant chaque année **90 nouveaux doctorants** réalisant leur thèse en Bretagne, seront revalorisées en 2011.

Développement économique et soutien à l'innovation



Le chiffre :

➤ 90 M€

- **Stimuler l'innovation**

La stratégie régionale en faveur de l'innovation est dotée en 2011 de **15 M€**, en particulier **en direction des PME**.

- **Développer la compétitivité des entreprises pour des emplois durables**

Priorité de 2011 : **faciliter la création ou la transmission des entreprises**. Une enveloppe de **7,5 M€** est dédiée à l'accompagnement des entrepreneurs tout au long de leur projet de création ou de reprise.

- **Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire**

16 M€ sont alloués en 2011 aux filières agricoles, réaffirmant l'implication de la Région dans ce secteur majeur.

L'autonomie, notamment énergétique, des exploitations et le soutien à l'installation sont au cœur de l'action régionale.

L'engagement pour **une Nouvelle Alliance agricole en Bretagne**, avec une consultation publique en cours (sur Internet <http://agriculture.bretagne.fr> et à travers 11 réunions publiques sur le territoire), se traduira par de nouvelles orientations au mois de juin prochain (session des 23 & 24 juin).

Le contrat de filière pour l'industrie agro-alimentaire, signé en juin 2010, entre dans sa **phase opérationnelle** pour plus de valeur ajoutée par l'innovation, de meilleures conditions de travail et une logistique plus performante.

- **Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne**

En adoptant le **programme pêche et aquaculture 2011-2014** en décembre dernier, la Région a réaffirmé son soutien à la filière notamment par **le développement d'un fonds d'investissement pour la pêche**.

Elle s'est également engagée à **accompagner le secteur ostréicole en crise**.

Environnement



Le chiffre :

➤ 29 M€

Le Conseil régional veut faire de la Bretagne une région exemplaire, une région éco-pionnière.

- **Actions de prévention contre les marées vertes**

Pour accompagner le plan de lutte contre les marées vertes, la Région s'engage à hauteur de **20 M€ sur 5 ans**, en se concentrant sur les actions de prévention. Ce dossier fera l'objet d'un rapport particulier en séance.

- **Maîtrise des consommations d'énergie**

Après l'adoption du *Pacte électrique breton*, elle engage **24 M€** dans la maîtrise des consommations d'électricité et le développement des énergies renouvelables.

- **Budget en équivalent carbone**

La Région tient son engagement de publier son budget en équivalent carbone, afin de mesurer **en toute transparence** l'impact de ses dépenses et investissements (TER, Lycées, services internes...) sur le climat et l'environnement.

Culture, sport patrimoine et tourisme



Le chiffre :

➤ **66 M€**

- **Faciliter la circulation des artistes, des œuvres et des projets**

Alors que les acteurs culturels subissent de plein fouet la réduction du soutien de l'Etat, **la Région maintient tous ses engagements**, avec un budget de **plus de 35 M€** par an.

Un plan de **2,5 M€** est lancé pour **aider les salles de cinéma de proximité et d'art & d'essai** à adapter leur équipement à la révolution numérique.

La Région complète son investissement dans **la construction du bâtiment du Fonds Régional d'Art Contemporain** à hauteur de **17 M€** sur 3 ans. Le FRAC Bretagne accueillera le public dès la fin de l'année afin de rendre accessible au plus grand nombre la création contemporaine en Bretagne.

- **Développer le sport en région**

Le **Chèque sport** est maintenu. Il permet chaque année de réduire de **15 €** le coût de l'adhésion à un club de sport pour **16 000 jeunes de 16 à 18 ans**.

La création du **Campus d'excellence sportive**, structure d'envergure nationale alliant le soutien au sport de haut niveau, la recherche, la formation aux métiers du sports et la fédération du mouvement sportif de Bretagne, permet de sauver l'ancien CREPS de Dinard.

- **Valoriser le patrimoine culturel, artistique et architectural**

Pour protéger et valoriser son patrimoine culturel, artistique et architectural, la Région en assure l'inventaire, mis à la disposition de tous via le portail Internet Glad (<http://patrimoine.region-bretagne.fr>)

Par ailleurs, elle mobilise **6,5 M€** pour soutenir les projets qui font le lien entre patrimoine et développement des territoires.

- **Conforter la dynamique touristique de la Bretagne**

La Région mobilise **7,3 M€** pour s'engager dans une stratégie de reconquête touristique centrée sur la qualité de l'accueil et la valorisation de la marque Bretagne.

Europe et action internationale



Le chiffre :

➤ 3 M€

- **Renforcer la présence de la Bretagne en Europe et à l'international**

Une enveloppe de **1,5 M€** est dédiée à l'action européenne et aux coopérations interrégionales. Le Conseil régional se mobilise dans les réseaux européens, notamment au sein de la **Conférence des Régions Périphériques Maritimes** qui regroupe 161 Régions européennes et dont Jean-Yves Le Drian a récemment été élu président.

- **Développer les solidarités internationales**

Depuis 2005, la Région favorise, via la plate-forme ABCIS, **la coordination des acteurs bretons de la solidarité internationale**. Elle organisera les **4e Assises de la Solidarité Internationales** à l'automne 2011.

Fonctionnement de l'administration régionale

En France, la collectivité qui consacre la plus grande part de son budget à l'investissement est le Conseil régional. C'est pourquoi les frais de fonctionnement de la Région Bretagne représentent **moins de 15 % du budget régional** (rémunération des **3 760 agents**, logistique, consommations...).